

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 03288

Numéro SIREN : 522 325 653

Nom ou dénomination : 5 AGRO

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2021 sous le numéro de dépôt 41295

Désignation de l'entreprise : **5 AGRO SASU** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**

Adresse de l'entreprise **126 AVE DU GENERAL LECLERC** **92514 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **5 2 2 3 2 5 6 5 3 0 0 0 1 5** Néant ☐ *

				Exercice N clos le		N-1	
				31/12/2020		31/12/2019	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé (I)	AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 450	409		
	Fonds commerciaux	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO	24 900	24 900	24 900	
	Constructions	AP	AQ	259 800	204 309	219 073	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	75 786	51 145	36 789	
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	818	818	818	
TOTAL (II)	BJ	BK	363 754	82 582	281 172	281 989	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	206 234	16 205	190 029	
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	918 096	918 096	620 347	
	Autres créances (3)	BZ	CA	299 124	299 124	119 869	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			100 000	
Disponibilités	CF	CG	852 535	852 535	1 031 439		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	264 498	264 498	110 168		
TOTAL (III)	CJ	CK	2 540 486	16 205	2 524 281	2 101 143	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	2 904 240	98 787	2 805 453	2 383 132
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	818	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : 5 AGRO SASU

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :40 000.....)	DA	40 000	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	610 601	585 919	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 151	174 682	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	661 753	804 601	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	551 009	200 702	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	171 508	603 615	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 392 605	739 141	
	Dettes fiscales et sociales	DY	25 159	29 272	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	3 419	5 801	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	2 143 700	1 578 531	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 805 453	2 383 132	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 629 984	1 406 254	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 AGRO SASU

126 AVE DU GENERAL LECLERC

92514 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

VALEXPER

9 AVENUE VICTOR HUGO

69160 TASSIN LA DEMI LUNE

04.78.34.37.17

VALEXPER

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	10
Evaluation des matières et marchandises	10
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	12

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 805 453.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 523 824.35 Euros et dégageant un bénéfice de 7 151.40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	2 450		
Terrains	24 900		
Constructions sur sol d'autrui	259 800		
Installations générales agencements aménagements divers	37 619		
Matériel de transport	21 044		26 808
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 710		649
TOTAL	354 073		27 457
Prêts, autres immobilisations financières	818		
TOTAL	818		
TOTAL GENERAL	357 341		27 457

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 450	2 450
TOTAL				
Terrains			24 900	24 900
Constructions sur sol d'autrui			259 800	259 800
Installations générales agencements aménagements divers			37 619	37 619
Matériel de transport		21 044	26 808	26 808
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 359	11 359
TOTAL		21 044	360 486	360 486
Prêts, autres immobilisations financières			818	818
TOTAL			818	818
TOTAL GENERAL		21 044	363 754	363 754

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 041	409		2 450
Constructions sur sol d'autrui	40 727	14 764		55 491
Installations générales agencements aménagements divers	11 536	4 576		16 112
Matériel de transport	17 320	4 787	19 477	2 630
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 728	2 171		5 899
TOTAL	73 311	26 298	19 477	80 132
TOTAL GENERAL	75 352	26 707	19 477	82 582

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	409				
Constructions sur sol d'autrui	14 764				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 576				
Matériel de transport	4 787				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 171				
TOTAL	26 298				
TOTAL GENERAL	26 707				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	16 205				16 205
TOTAL	16 205				16 205
TOTAL GENERAL	16 205				16 205

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	818	818	
Autres créances clients	918 096	918 096	
Personnel et comptes rattachés	100	100	
Impôts sur les bénéfices	65 281	65 281	
Taxe sur la valeur ajoutée	232 143	232 143	
Divers état et autres collectivités publiques	1 600	1 600	
Charges constatées d'avance	264 498	264 498	
TOTAL	1 482 535	1 482 535	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	546 290	32 573	475 332	38 385
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 719	4 719		
Emprunts et dettes financières divers	1 860	1 860		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 392 605	1 392 605		
Personnel et comptes rattachés	12 195	12 195		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 983	10 983		
Taxe sur la valeur ajoutée	408	408		
Autres impôts taxes et assimilés	1 574	1 574		
Groupe et associés	169 648	169 648		
Autres dettes	3 419	3 419		
TOTAL	2 143 701	1 629 984	475 332	38 385
Emprunts souscrits en cours d'exercice	377 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 412			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	4.0000	10 000			10 000

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 448
Autres créances	1 700
Total	4 148

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 719
Emprunts et dettes financières diverses	4 840
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	214 359
Dettes fiscales et sociales	18 757
Total	242 674

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Désignation de l'entreprise : 5 AGRO SASU		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 126 AVE DU GENERAL LECLERC		92514 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 52232565300015		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 13 11 22 02 20	
		N-1 13 11 22 01 19	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG 2 450 409	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO 24 900 24 900 24 900	
Constructions AP		AQ 259 800 55 491 204 309 219 073	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU 75 786 24 641 51 145 36 789	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI 818 818 818	
TOTAL (II) BJ		BK 363 754 82 582 281 172 281 989	
Matières premières, approvisionnements BL		BM 206 234 16 205 190 029 119 321	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY 918 096 918 096 620 347	
Autres créances (3) BZ		CA 299 124 299 124 119 869	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE 100 000	
Disponibilités CF		CG 852 535 852 535 1 031 439	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI 264 498 264 498 110 168	
TOTAL (III) CJ		CK 2 540 486 16 205 2 524 281 2 101 143	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA 2 904 240 98 787 2 805 453 2 383 132	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 818	
(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks : Créances :	

Désignation de l'entreprise : 5 AGRO SASU

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :40 000.....)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	610 601	585 919
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 151	174 682
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	661 753	804 601
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	551 009	200 702
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	171 508	603 615
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 392 605	739 141
	Dettes fiscales et sociales	DY	25 159	29 272
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 419	5 801
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 143 700	1 578 531
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 805 453	2 383 132
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 629 984	1 406 254
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 805 453.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 523 824.35 Euros et dégageant un bénéfice de 7 151.40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 450		
Terrains	24 900		
Constructions sur sol d'autrui	259 800		
Installations générales agencements aménagements divers	37 619		
Matériel de transport	21 044		26 808
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 710		649
TOTAL	354 073		27 457
Prêts, autres immobilisations financières	818		
TOTAL	818		
TOTAL GENERAL	357 341		27 457

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 450	2 450
Terrains			24 900	24 900
Constructions sur sol d'autrui			259 800	259 800
Installations générales agencements aménagements divers			37 619	37 619
Matériel de transport		21 044	26 808	26 808
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 359	11 359
TOTAL		21 044	360 486	360 486
Prêts, autres immobilisations financières			818	818
TOTAL			818	818
TOTAL GENERAL		21 044	363 754	363 754

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 041	409		2 450
Constructions sur sol d'autrui	40 727	14 764		55 491
Installations générales agencements aménagements divers	11 536	4 576		16 112
Matériel de transport	17 320	4 787	19 477	2 630
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 728	2 171		5 899
TOTAL	73 311	26 298	19 477	80 132
TOTAL GENERAL	75 352	26 707	19 477	82 582

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	409				
Constructions sur sol d'autrui	14 764				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 576				
Matériel de transport	4 787				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 171				
TOTAL	26 298				
TOTAL GENERAL	26 707				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	16 205				16 205
TOTAL	16 205				16 205
TOTAL GENERAL	16 205				16 205

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	818	818	
Autres créances clients	918 096	918 096	
Personnel et comptes rattachés	100	100	
Impôts sur les bénéfices	65 281	65 281	
Taxe sur la valeur ajoutée	232 143	232 143	
Divers état et autres collectivités publiques	1 600	1 600	
Charges constatées d'avance	264 498	264 498	
TOTAL	1 482 535	1 482 535	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	546 290	32 573	475 332	38 385
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 719	4 719		
Emprunts et dettes financières divers	1 860	1 860		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 392 605	1 392 605		
Personnel et comptes rattachés	12 195	12 195		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 983	10 983		
Taxe sur la valeur ajoutée	408	408		
Autres impôts taxes et assimilés	1 574	1 574		
Groupe et associés	169 648	169 648		
Autres dettes	3 419	3 419		
TOTAL	2 143 701	1 629 984	475 332	38 385
Emprunts souscrits en cours d'exercice	377 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 412			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	4.0000	10 000			10 000

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 448
Autres créances	1 700
Total	4 148

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 719
Emprunts et dettes financières diverses	4 840
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	214 359
Dettes fiscales et sociales	18 757
Total	242 674

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



5 AGRO

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 88 ter avenue du Général Leclerc - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
522 325 653 RCS NANTERRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée 5 AGRO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée 5 AGRO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues par l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.411-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

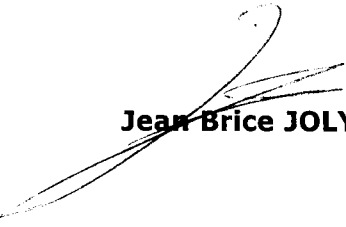
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 19 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes

EKYLIS AUDIT


Jean Brice JOLY



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

5 AGRO
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 126, AVENUE DU GENERAL LECLERC, 92100 BOULOGNE
BILLANCOURT
522 325 653 RCS NANTERRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 7 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de **7 151,40** euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	7 151,40 euros
Affectation en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 617 752,63 euros.	

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant total distribué (€)	Montant exigible à l'abattement de 40 % (€)	Montant unitaire (€)
31/12/2018	300 000	néant	30
31/12/2017	300 000	néant	30
31/12/2016	200 000	néant	20

Certifié conforme

5 AGRO SA, Présidente

Représentée par Monsieur David GUFFROY

